

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

Johannesburg, 29 juin 2017

## Communiqué du GAC - Johannesburg, Afrique du Sud <sup>1</sup>

### I. Introduction

Le Comité consultatif gouvernemental (GAC) de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) s'est réuni à Johannesburg du 26 au 29 juin 2017.

62 membres du GAC et 6 observateurs ont assisté à la réunion.

La réunion du GAC s'est tenue dans le cadre de la 59<sup>e</sup> réunion de l'ICANN. Toutes les séances plénières du GAC ainsi que les séances de ses groupes de travail ont pris la forme de réunions publiques.

### II. Activités entre unités constitutives et participation de la communauté

#### Réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN

Le GAC s'est réuni avec le Conseil d'administration de l'ICANN et a abordé :

- les codes de pays à deux caractères au second niveau.
- la réponse du Conseil d'administration à l'avis du GAC sur les protections des organisations intergouvernementales (OIG).
- la discussion récente entre le GAC, le groupe de travail du GAC sur la sécurité publique et le président-directeur général de l'ICANN sur la réduction des risques d'utilisation malveillante des noms de domaine.
- l'amélioration de la gestion de documents de l'ICANN.
- la réception des réponses du Conseil d'administration à l'avis précédent du GAC.
- les changements dans les procédures du Conseil d'administration et de l'organisation de l'ICANN pour le traitement de l'avis du GAC.
- les options pour que le GAC ajoute de la valeur au sommet GDD annuel.
- les opportunités de contribution du GAC au travail de l'ICANN concernant les échanges entre les services de réglementation générale concernant la protection de données de l'Union Européenne et les services d'annuaire de données d'enregistrement.

---

<sup>1</sup> L'historique des avis et communiqués du GAC sur ces mêmes sujets ou sur autres sujets est disponible sur : <https://gacweb.icann.org/display/GACADV/GAC+Communiques>

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

## **Réunion avec l'organisation de soutien aux noms génériques (GNSO)**

Le GAC a rencontré les membres du Conseil de la GNSO et a discuté de certains aspects de procédure concernant les protections de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et des OIG ; il a discuté du renforcement de la participation du GAC au sein des PDP ; de la mise en œuvre des recommandations du groupe de consultation GAC-GNSO ; et de la révision régulière par la GNSO du communiqué du GAC.

## **Réunion avec l'organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)**

Le GAC s'est réuni avec la ccNSO et a discuté d'un PDP d'un mécanisme de retrait et d'examen des ccTLD ; du groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays et territoires en tant que TLD et des prochaines étapes avec l'élaboration de politiques concernant les noms géographiques ; et du soutien au groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies concernant les questions relatives aux ccTLD.

## **Réunion avec le Comité consultatif At-Large (ALAC)**

Le GAC s'est réuni avec l'ALAC et a discuté de la coopération ALAC-GAC quant au travail d'élaboration de politiques d'intérêt mutuel et dans les régions faiblement desservies, des problèmes de charge de travail pour la communauté, et des séances intercommunautaires sur les noms géographiques organisées dans le cadre de l'ICANN59.

## **Discussions intercommunautaires**

Les membres du GAC ont participé à des séances intercommunautaires importantes organisées dans le cadre de l'ICANN59.

## **III. Questions internes**

### **1. Olof Nordling**

Le GAC est sincèrement reconnaissant et remercie Olof Nordling, qui va bientôt quitter l'ICANN. Il a apporté un soutien et des conseils indéfectibles au GAC selon les standards professionnels les plus élevés et il va nous manquer en tant que conseiller et ami.

### **2. Nouveaux membres**

Le GAC accueille Saint-Christophe-et-Niévès comme nouveau membre et la Commission technique régionale des télécommunications (COMTELCA) en tant que nouvel observateur. Le GAC compte ainsi à présent 173 membres et 36 observateurs.

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

### 3. Prochaine réunion gouvernementale de haut niveau

L'Espagne a déclaré sa volonté d'accueillir la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM) à Barcelone pendant l'ICANN63 en octobre 2018. Le GAC remercie sincèrement l'Espagne pour cette déclaration de bienvenue.

### 4. Groupes de travail du GAC : mises à jour communiquées au GAC

[Le groupe de travail du GAC sur la sécurité publique](#) (PSWG) a présenté au GAC les récents progrès en matière de réduction des risques d'utilisation malveillante du DNS ainsi que les pistes de travail du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS).

Concernant la réduction des risques d'utilisation malveillante du DNS, le GAC a rencontré le nouveau directeur de la protection des consommateurs de l'ICANN et lui a montré son soutien pour son rôle et le travail accompli, notamment concernant le groupe communautaire ad hoc sur la protection des consommateurs. La présentation du rapport de projet sur les activités d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR) et le rapport intermédiaire sur l'utilisation malveillante du DNS préparé pour l'équipe de révision CCT a apporté des données utiles pour évaluer les mesures de prévention des utilisations malveillantes. En s'appuyant sur des échanges d'intersession avec le Conseil d'administration et le président-directeur général de l'ICANN, le PSWG va participer à des initiatives comprenant le projet DAAR, les indicateurs de santé des technologies des identificateurs ainsi que les indicateurs de santé du marché du DNS, avec pour but de définir les rapports publics de l'ICANN concernant l'utilisation malveillante du DNS et les mesures d'atténuation des risques.

Concernant le service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS), le GAC a été informé des progrès de l'IRT en charge de l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire et de l'équipe de révision RDS.

[Le groupe de travail du GAC examine la question de la protection des noms géographiques dans les expansions futures de gTLD](#) : le groupe de travail a participé aux séminaires web organisés par la GNSO le 25 avril 2017 sur l'utilisation de noms géographiques de premier niveau. Le groupe de travail s'est réuni pendant l'ICANN59 et a pris en considération le document « prête-nom » préparé par les co-présidents du groupe de travail sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD à partir des commentaires reçus pendant les séminaires web. Ce document a servi de base aux échanges dans les discussions intercommunautaires sur les noms géographiques de premier niveau organisées pendant l'ICANN59.

**Implication du groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies** : le groupe de travail continue de collaborer avec le département en charge de la relation avec les

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

gouvernements (GE) de l'ICANN ainsi que d'autres départements afin d'organiser des séances de renforcement des capacités ; les événements les plus récents sont :

- Le deuxième atelier régional aux Fidji les 28 et 29 avril 2017 ciblant les pays insulaires du Pacifique.
- L'atelier sur le renforcement des capacités de l'USRWG et du PSWG pour les membres africains du GAC, les organismes chargés de l'application des lois et de la protection du consommateur les 23 et 24 juin 2017 à Johannesburg en Afrique du sud.
- Une table ronde du GAC sur les initiatives de renforcement des capacités pendant le forum SMSI en juin 2017 à Genève.

Le groupe de travail travaille avec le département en charge de la relation avec les gouvernements et avec les équipes en charge du développement et de la responsabilité publique (DPRD) pour évaluer de manière continue les activités de renforcement des capacités du GAC.

Le GAC envisage de poursuivre le soutien de l'organisation de l'ICANN pour les activités du groupe de travail visant à soutenir la participation auprès des régions faiblement desservies dans les processus politiques du GAC et de l'ICANN. Le groupe de travail a développé un calendrier provisoire pour de futures initiatives de renforcement des capacités pour les deux ans à venir.

Le groupe de travail va continuer à collaborer avec la ccNSO et les identificateurs techniques publics (PTI) pour compléter le document de Questions Fréquemment Posées (FAQ) sur la délégation et redélégation des ccTLD.

[Le groupe de travail du GAC sur les droits de l'homme et la loi internationale](#) a reçu une mise à jour du rapporteur du sous-groupe sur les droits de l'homme de la piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé de la responsabilité concernant l'état actuel et les étapes à suivre pour finaliser le cadre d'interprétation pour que les valeurs fondamentales des statuts constitutifs de l'ICANN respectent les droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale comme exigé par la loi en vigueur. Les co-présidents du HRIL WG ont rédigé un rapport à leur contact au sein du groupe de travail de l'ONU sur les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en ce qui concerne leur applicabilité éventuelle à l'ICANN.

[Le groupe de travail du GAC qui examine la participation du GAC au NomCom](#) a étudié le document préliminaire « les critères du GAC pour le NomCom ». Le groupe de travail va contribuer à la révision du texte pendant les mois à venir de façon à présenter une nouvelle version pendant l'ICANN60.

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

## **5. Groupe de travail GAC-Conseil d'administration sur la mise en œuvre des recommandations (BGRI-WG)**

Le BGRI-WG et le GAC se sont rencontrés, ils ont adopté les échanges GAC-Conseil d'administration suite au communiqué comme norme pour les procédures opérationnelles, et se sont mis d'accord sur un ensemble d'activités sur lesquelles le BGRI-WG devrait commencer à travailler.

## **6. Principes de fonctionnement du GAC**

Le GAC est d'accord avec les amendements mineurs aux principes de fonctionnement du GAC et envisagera des options de révision globale des principes de fonctionnement.

## **7. Secrétariat indépendant du GAC**

Le GAC a constaté que le travail est en cours pour renouveler le contrat actuel avec l'ACIG qui vise à fournir un secrétariat indépendant au GAC. Des promesses supplémentaires sont sollicitées de toute urgence. En outre, le GAC s'emploiera à trouver des solutions à moyen terme en prévision de modalités de financement durables.

## **IV. Améliorer la responsabilité de l'ICANN**

Le GAC a convenu d'adopter des modalités provisoires pour la participation du GAC dans l'administration de la communauté habilitée, en attendant davantage de travail d'intersession.

Le GAC a participé au forum de la communauté sur les changements proposés aux statuts fondamentaux et prendra en considération la réponse au sein du cadre apporté dans les statuts constitutifs.

Le GAC a été informé par l'un des co-présidents de la piste de travail 2 du CCWG-Responsabilité du travail actuel de chaque sous-groupe du CCWG. Certains membres du GAC ont exprimé des inquiétudes quant à la méthode de travail proposée du sous-groupe sur la juridiction concernant les mesures à prendre pour résoudre les problèmes d'identificateurs et entreprendre des analyses de toutes les solutions possibles. D'autres membres du GAC ont soutenu l'approche prise par le CCWG.

## **V. Suivi de l'avis précédent et des autres questions**

### **1. Les codes de pays à deux caractères au second niveau.**

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

En ce qui concerne l'avis du GAC du communiqué de Copenhague sur les codes de pays à 2 caractères au second niveau (para VI.4) le GAC :

- a) salue et apprécie la décision prise par le Conseil d'administration de l'ICANN demandant au président-directeur général ou son représentant de prendre les mesures nécessaires pour résoudre de manière satisfaisante les inquiétudes soulevées dans le présent avis et
- b) salue l'annonce faite par le président-directeur général de l'ICANN de son intention de créer une équipe spéciale pour résoudre les inquiétudes mentionnées dans le communiqué ci-dessus. À cet égard, le GAC propose que le mandat et les méthodes de travail de l'équipe spéciale susmentionnée soient déterminés en consultation avec les dirigeants et membres du GAC ainsi que les autres parties intéressées.

## **2. Protections de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge**

Le GAC a salué la convocation de la GNSO sur la protection des identificateurs OIG-OING dans tous les gTLD du groupe de travail PDP de façon à réexaminer les recommandations faites sur les protections des identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suite au récent avis du GAC dans le communiqué de Copenhague. Les représentants du GAC espèrent pouvoir contribuer à son travail.

## **3. Service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS) et règles de protection des données**

Les membres du GAC ont assisté aux séances intercommunautaires dédiées aux discussions sur le processus d'élaboration de politiques RDS de nouvelle génération et sur la réglementation européenne générale concernant la protection de données (GDPR). Le GAC approuve les efforts déployés par le Conseil d'administration, l'organisation et la communauté de l'ICANN pour : (1) préciser l'objectif de la collecte et de l'utilisation des éléments de données RDS, avec des commentaires provenant d'experts sur ce sujet, y compris du GAC ; (2) explorer les solutions, y compris les conseils et la mise en œuvre technique pour répondre aux exigences de protection des données ; et (3) pour aligner la distribution du PDP RDS de nouvelle génération avec le calendrier de changement des réglementations à travers le monde.

## **4. Noms géographiques en tant que domaines de premier niveau**

Les membres du GAC ont salué et participé aux séances intercommunautaires organisées lors de l'ICANN59 sur les noms géographiques de premier niveau. Le GAC considère que tout autre processus de révision et d'élaboration de politiques devrait : (a) continuer de permettre aux

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

groupes de parties prenantes de participer de manière égale ; (b) prendre en compte l'histoire et les fondements des accords actuellement en place ; et (c) exercer une approche politique basée sur les preuves pour toute proposition d'accords futurs.

Concernant l'utilisation de noms géographiques au premier niveau, le GAC rappelle son conseil et sa position tels qu'énoncés dans les documents suivants :

- Principes et lignes directrices du GAC pour la délégation et l'administration des domaines de premier niveau géographiques (2005), paragraphes 4.1.1. ,4.1.2. et 8.3
- Les principes du GAC concernant les nouveaux gTLD (2007), articles 1.2, 2.1 ,2.2, 2.3, 2.4, 2.7 et 2.8.
- Communiqué de Nairobi du GAC (2010) : application des principes de 2007.
- Communiqué de Durban du GAC (2013) : application future des principes de 2007.
- Communiqué d'Helsinki du GAC (2016) : codes à 3 lettres

## **5. Équipe de révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur (CCT-RT)**

Le GAC a été informé des travaux de l'équipe de révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (CCT-RT) par les membres de l'équipe.

Les membres du GAC vont continuer à suivre le travail de l'équipe à mesure qu'elle finalise ses recommandations.

## **6. Nouveaux gTLD : enjeux politiques**

Le GAC a examiné l'éventail des enjeux de politique publique qui sont pris en considération par le groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Des options seront envisagées avec le groupe de travail pour mieux cartographier les enjeux et les retours sur les commentaires du GAC.

## **7. Principaux défis pour une participation globale et significative au travail de l'ICANN**

Le GAC a exprimé ses inquiétudes au Conseil d'administration et à d'autres parties de la communauté de l'ICANN concernant le fait qu'il est plus de plus en plus difficile d'avoir une participation réelle et significative pour un certain nombre d'activités du GAC dont le travail important d'élaboration de politiques qui est réalisé au sein de multiples groupes de travail.

Pour le GAC cela devient un élément de plus en plus difficile. Voici les propositions d'amélioration de cette situation : a) établir des priorités parmi les différentes pistes de travail dans le cadre de l'ICANN ; b) fournir une documentation qui permettrait aux parties prenantes

# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

ayant des ressources limitées de mieux comprendre et évaluer les questions et la pertinence des pistes de travail, et faciliter leur participation active.

## VI. Avis consensuel du GAC au Conseil d'administration<sup>2</sup>

Les conseils suivants du GAC au Conseil d'administration ont été établis à partir du consensus tel que défini dans les statuts constitutifs de l'ICANN.<sup>3</sup>

### 1. Protection des organisations intergouvernementales (OIG)

#### a. Le GAC réitère son avis selon lequel l'accès d'un OIG au mécanisme de résolution des litiges devrait :

- I. s'inspirer, mais être séparé, de la politique de règlement uniforme de litiges (UDRP) existante
- II. apporter une position à partir des statuts de l'OIG en tant qu'institution intergouvernementale publique, et
- III. respecter les statuts juridictionnels de l'OIG en facilitant les recours uniquement via un arbitrage.

Le GAC a fait part de son inquiétude quant au fait qu'un groupe de travail de la GNSO avait indiqué qu'il pourrait donner des recommandations qui pourraient différer de l'avis du GAC, et en appelle au Conseil d'administration de l'ICANN pour s'assurer que ces recommandations reflètent bien les commentaires et l'expertise donnés par les OIG.

### FONDEMENT

Cet avis concorde avec l'opinion des gouvernements selon lequel les OIG exercent des fonctions publiques importantes pour les citoyens du monde entier et que de protéger leurs identités au

---

<sup>2</sup> Pour suivre l'historique et l'évolution des avis rendus par le GAC au Conseil d'administration, visitez le registre en ligne des avis du GAC, disponible sur : <https://gacweb.icann.org/display/GACADV/GAC+Register+of+Advice>

<sup>3</sup> 12.2.(a)(x) des statuts constitutifs. L'avis du Comité consultatif gouvernemental sur les questions de politique publique doivent être dûment pris en compte, tant dans l'élaboration que dans l'adoption de politiques. Si le Conseil d'administration de l'ICANN décidait d'agir contrairement à l'avis du GAC, il devra en avvertir ce dernier, en précisant les raisons pour lesquelles il n'a pas respecté cet avis. Tout avis du Comité consultatif gouvernemental approuvé par consensus absolu du Comité consultatif gouvernemental, cela étant le fait d'adopter des décisions par accord général en l'absence d'objections formelles, (« **Avis consensuel du GAC** »), ne pourra être rejeté que par un vote d'au moins 60 % du Conseil d'administration. Le Comité consultatif gouvernemental et le Conseil d'administration de l'ICANN essaieront donc de trouver une solution mutuellement acceptable, de bonne foi et de manière opportune et efficace. Le GAC devra indiquer si tout avis qu'il donne au Conseil d'administration est un avis consensuel.



# ICANN | GAC

Governmental Advisory Committee

sein du DNS permet de réduire les risques potentiels de préjudice au consommateur.

## VIII. Prochaine réunion

Le GAC se réunira pendant l'ICANN60 à Abu Dhabi aux Émirats Arabes Unis, programmé du 28 octobre au 3 novembre 2017.

